

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 30 MAI 2013

N° 40

Date de la convocation :
17/05/2013

Nombre de Conseillers :
13

Présents :
11

Votants :
12

Le **trente mai deux mil treize** à vingt heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Etaients présents :

Mesdames : PIOT, ANGOULVENT, CABANILLAS, QUINET,
BENOIT.

Messieurs : MURET, LECOQ, COCHIN, SECQ, CHABRILLAT.

Etaients absents excusés :

Monsieur MASSY a donné pouvoir à Madame_CABANILLAS :
Monsieur MAZUBERT.

Madame PIOT a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande d'y ajouter un point supplémentaire. Il propose d'inscrire aux débats de ce soir :

- Sécurité routière rue d'Hargeville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que ce point soit ajouté à l'ordre du jour.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2013.

Il y a une erreur de date pour la distribution du compost, c'était le 13 avril et non le 3.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2013.

1) Exposition de peinture – Prix du conseil municipal

A l'occasion de l'exposition de Peinture, organisé par les Arts Jumeauvillois, deux prix du Conseil Municipal ont été remis. Il convient de régulariser ces prix en en fixant les montants.

Le 1^{er} prix a été attribué à Mme ANGOULVENT et le 2^{ème} prix à Mme MURET
Monsieur TONIN a reçu le prix des peintres.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE le 1^{er} prix du Conseil Municipal à 50 €.

FIXE le 2^{ème} prix du Conseil Municipal à 25 €.

2) Employés communaux

Suite au recrutement dans une autre Mairie, Mme BERAUD, actuellement en contrat aidé au service administratif, quitte la commune le 27 mai ; le contrat de Mme LINTILHAC, en contrat aidé au service technique prenant fin au 31 août, Monsieur le Maire souhaiterait recruter deux nouveaux agents (administratif et technique) par le biais de contrats aidés.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité pour l'agent technique et avec 11 voix pour et 1 contre pour l'agent administratif.

AUTORISE le Maire à se charger du recrutement d'un agent administratif et un agent technique par le biais de contrats aidés,

AUTORISE le Maire à signer une convention avec le Conseil Général ou avec Pôle Emploi.

3) Sécurité routière rue d'Hargeville.

Une réunion s'est tenue, mercredi matin, en mairie puis rue d'Hargeville avec un représentant de la société Lefebvre, pour étudier la possibilité de mettre des dos d'ânes. Les deux emplacements les plus stratégiques se situent au dessus du 14 et en face du 17 de la rue. Celui à hauteur du 17 sera en biais pour permettre un renvoi des eaux de pluie dans l'avaloir au carrefour avec le Clos des Vergers.

Il est précisé que la hauteur des dos d'âne est limitée pour être en accord avec les normes en vigueur.

Une surveillance et un entretien fréquent du trop plein du bassin de rétention seront demandés à la Lyonnaise des Eaux.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré avec 7 voix pour et 4 abstentions,

AUTORISE le Maire à faire réaliser ces travaux.

Questions diverses

- Sécurité Routière Grande Rue :

Un représentant du Conseil Général viendra sur place pour étudier la situation, le vendredi 7 juin à 9h30. Il lui sera demandé si une zone à 30 km/h pourrait être envisagée de l'entrée de la Rue des Rosiers à l'Impasse des Cours.

- Radar

Le radar installé en avril a donné les résultats suivants :

De 0 à 30 km/h 7,09 % d'automobilistes

De 30 à 50 km/h 67,62 %

De 50 à 70 km/h 23,99 %

De 70 à 90 km/h 1,22 %

De 90 à 110 km/h 0,06 %

De 110 à 130 km/h 0,01 %

- Vandalisme :

Il est constaté une recrudescence de vandalisme dans la commune :

Tuiles du préau à côté de la salle polyvalente volontairement descendues avec un ballon, vol d'une voiture, porte du lavoir forcée , vitres cassées sur des véhicules, squats de maison inoccupée, sans citer les saletés laissées sous le porche de l'église et autres.

Monsieur le Maire est allé déposer une plainte à la Gendarmerie.

Lavoir : Un fond de concours (d'environ 25 000 €) a été sollicité auprès de la CAMY, le Conseil Général pourrait financer à hauteur de 60% du montant des travaux.

- Contrat Rural : toujours aucune nouvelle de la Région. Il faut voir pour le remplacement de la chaudière en sachant que des travaux de raccordement seront nécessaires dans les classes.

- Monsieur Massy signale un affaissement de la chaussée entre le 2 et le 4 rue de Pichelou.

- Taxi : La commission départementale s'est réunie le 24 mai, elle a émis un avis défavorable pour la demande de création d'une place de taxi.

- Eglise : Il a été demandé d'installer un panneau d'affichage pour deux feuilles en bas de l'Eglise.

- Activités prochaines :
- Kermesse de l'Ecole le 28 juin.
- Feux de la Saint Jean le 29 juin.
- Fêtes du 14 juillet, le 13 juillet comme l'année dernière avec Fêtes et Animation.
- Monsieur Lecoq rend compte de la réunion d'équipement.
- Assainissement : Une réunion eau et assainissement a eu lieu à la CAMY suite à la réunion du 15 avril à la Sous-Préfecture, une deuxième station d'épuration de type step à roseaux plantés sera implantée sur la commune de Goussonville. La CAMY poursuit son étude relative au volet « ruissellement » à intégrer au traitement de l'assainissement.
- Il est donné lecture du bilan EDF de la consommation annuelle de Jumeauville.
- Monsieur Massy constate un état déplorable de l'état du trottoir et de la chaussée devant le Jumeubar chaque lundi matin.
- Monsieur Muret a vu un distributeur automatique de pain, il se renseigne pour la commune (faisabilité et coût).
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20

Le Maire,